

BON DE SOUSCRIPTION



C'est vert et c'est pas cher !

ENRGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi de 9h – 12h / 13h30 – 17h30

Offre exclusive portée par :



Offre Prix de marché

Segment C4
PS >36 kVA

LLUM délivre un certificat d'origine - Vous pourrez communiquer auprès de vos clients sur votre démarche
L'offre LLUM est référencée par l'administration française pour les démarches RSE

Validité : 31/08/2022

Tarifs fixes jusqu'au 31/07/2025

Puissance souscrite (kVA)	Electron
Abonnement	36 €/an/PDL
Pointe	550,00 €/MWh
HPH	450,00 €/MWh
HCH	290,00 €/MWh
HPE	250,00 €/MWh
HCE	215,00 €/MWh

	Capacités
Pointe	20,00 €/MWh
HPH	20,00 €/MWh
HCH	20,00 €/MWh
HPE	0,00 €/MWh
HCE	0,00 €/MWh

CEE	0,00 €/MWh
GO	inclus

Référence Acheminement Electricité	
30 001 910 229 818	
SOCIETE	
ETABLISSEMENTS MAURAN-DELON	
PS	
144 kVA	
CAR annuelle	
273 170 kWh	

Début de Fourniture

01/01/2023

Fin de Fourniture

31/07/2025

Contrat avec engagement sur cette période :
du 1/1/2023 au 31/7/2025

- ☒ Je confirme être exempt de tout engagement auprès de son précédent fournisseur d'électricité.
En aucun cas, LLUM ne prendra à sa charge d'éventuels frais liés à un engagement auprès d'un précédent fournisseur d'électricité.
- ☒ Je donne mandat à LLUM pour obtenir du Gestionnaire de Réseau les données de comptage passées et à venir du point de livraison référencé ci avant.

PS	Conso.	
Pointe 144 kVA	47 100 kWh	15%
HPH 144 kVA	110 450 kWh	34%
HCH 144 kVA	9 860 kWh	3%
HPE 144 kVA	137 480 kWh	43%
HCE 144 kVA	15 380 kWh	5%
	320 270 kWh	

Prix moyen Electron	362,64 €/MWh
Capas	10,45 €/MWh
CEE	0,00 €/MWh
GO	inclus

Prix moyen hors turpe et taxes **373,10 €/MWh** (seuls les tarifs par poste horaire font foi)

A cette offre il faut rajouter :

Les taxes Accise (ex TICFE), CTA, TCFE
La part Acheminement (Turpe Enedis) - évolution du tarif chaque année, en général en août

Le **02/09/2022**

Tampon + Signature du Client + "Bon pour Accord"

Mickael Mauran

✓ Certified by yousign

Signataire

M. MICKAEL Mauran
Président

Merci de fournir :

- KBIS
- RIB
- Facture récente

LLUM envoie, après réception de ce Bon pour Accord (engageant), un Contrat à signer (CGV et Conditions Particulières) - cf. ci après



CONTRAT CLIENT PROFESSIONNEL

- ☐ Déménagement
- ☒ Changement de Fournisseur
- ☐ Compteur de chantier

ENRGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo

Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30-17h30

Coordonnées

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS MAURAN-DELON**
Nom de l'entreprise :
Forme juridique :
SIRET :
Code NAF / APE : **31 739 820 400 022 2511Z**

Civilité :
Nom :
Prénom :
Fonction : **Gérant**
MICKAEL MAURAN

Adresse : **53 AV DU PROGRES**
Code postal : **69680**
Ville : **CHASSIEU**
Complément d'adresse :

Téléphone Fixe :
Portable : **04 78 90 84 48**
E-mail : **mickaelmauran@maurandelon.com**

Point de livraison

Adresse : **53 AVENUE DU PROGRES**
Code postal : **69680**
Ville : **CHASSIEU**

Réf. Acheminement Electricité : **30 001 910 229 818**

14 chiffres indiqués sur votre facture ou votre compteur

Option tarifaire :
☒ Courte Utilisation
☐ Longue Utilisation

Date de prise d'effet : **01/01/2023**

Date de fin de fourniture : **31/07/2025**

Relevé de compteur :

PTE	HPH	HCH	HPE	HCE

Puissance souscrite kVA :

PTE	HPH	HCH	HPE	HCE
144	144	144	144	144

Part Fourniture (hors toutes taxes)					
Abonnement (€/mois)	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été	Pointe
3	450,00 €/MWh	290,00 €/MWh	250,00 €/MWh	215,00 €/MWh	550,00 €/MWh

Part Capacités (€/MWh)					
Surcoût CEE	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été	Pointe
0	20,00 €/MWh	20,00 €/MWh	0,00 €/MWh	0,00 €/MWh	20,00 €/MWh

Tarifs HTVA applicables à compter du **01/01/2023**
valables jusqu'au **31/07/2025**

Les prix mentionnés s'entendent hors toutes taxes. Conformément à nos conditions générales, à cette part fourniture s'ajoutera une part distribution selon le tarif en vigueur d'ENEDIS pour la puissance souscrite.

- Nous autorisons LLUM, fournisseur d'électricité à gérer, pour mon compte, mon accès au réseau de distribution (données techniques, de mesures, de consommations et contractuelles et ce, pour la durée de mon contrat).
- Nous reconnaissons avoir pris connaissance des conditions générales LLUM et la synthèse ENEDIS annexées au présent bulletin et les accepte sans réserve.
- Nous optons pour le règlement des factures par prélèvement automatique sur compte bancaire et nous renseignons le coupon ci-dessous en y joignant un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Nous demandons à bénéficier de la fourniture d'électricité avant le terme du délai de rétractation (14 jours).
- Nous choisissons de recevoir mes factures sous format papier.

Lieu, date et signature du client et cachet de l'entreprise :

Mickael Mauran

✓ Certified by yousign

Lieu, date et signature SMART-ELECTRICITE :

St-Jean de Maurienne, le 02/09/2022

SMART-ELECTRICITE
Le Tilleret, 60 chemin Pigo de l'Arvan
73300 Fontcouverte - La Toussuire
EUROLENGUE, 1.000 euros
847 614 623 RCS Chambéry
TVA n°FR13 847 638 653

Mandat de prélèvement SEPA - Paiement récurrent / répétitif entre le 05 et le 10 du mois

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LLUM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions LLUM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Référence unique du mandat

Adresse du débiteur
Titulaire du compte : **ETABLISSEMENTS MAURAN-DELON**
Adresse : **53 AV DU PROGRES**
Code Postal : **69680**
Ville : **CHASSIEU**

Désignation du compte à débiter
Nom de la banque :

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire :

BIC - Code international d'identification de votre banque

Note : vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Créancier : **LLUM**
22 Route du Col de Sous
66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE

Identifiant Créancier SEPA : **FR07ZZZ87C3F0**

Lieu, date et signature :

Mickael Mauran

✓ Certified by yousign



C'est vert et c'est pas cher !

ENRGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo

Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30-17h30

CONDITIONS PARTICULIERES COMPLETANT LES CONDITIONS GENERALES

Entre :

ENRGIA ENERGIE CATALANE société par actions
simplifiée au capital de 300 000 euros, dont le siège
social est situé 22 Route du Col de Sous, 66230
PRATS DE MOLLO LA PRESTE, immatriculée au RCS
de Perpignan sous le numéro SIREN 892 701 798.

Ci-après désignée par LLUM ou le Fournisseur
d'une part,

Ci-après désignés ensemble ou séparément par les « Parties » ou la « Partie »

Et :

ETABLISSEMENTS MAURAN-DELON au capital de euros
dont le siège social est situé 53 AV DU PROGRES
69680 CHASSIEU
immatriculée au RCS de
sous le numéro de 317398204

Ci-après désigné par l'Adhérent d'autre part.

ARTICLE 1. OBJET DES CONDITIONS PARTICULIERES

Les présentes Conditions particulières ont vocation à préciser les conditions et modalités spécifiques de la fourniture d'Electricité Locale et Renouvelable et de l'utilisation du Réseau Public de Distribution pour les sites de l'Adhérent listés à l'Article 3.2.

Le contrat entre les Parties est constitué des Conditions Générales de LLUM, des présentes Conditions Particulières ainsi que des Conditions Générales du GRD.

L'Adhérent reconnaît avoir pris connaissance des Conditions de Ventes de LLUM et les accepte expressément.
En cas de contradiction ou d'opposition, les présentes Conditions Particulières prévalent sur les Conditions Générales.

ARTICLE 2. PERIODE DE FOURNITURE

Le Contrat est conclu

Il sera reconduit tacitement pour une année en suivant l'évolution des prix du marché.

En cas de résiliation, il vous faudra envoyer un courrier par voie postale ou électronique à votre fournisseur 2 mois avant la date de reconduction de ce dernier.

ARTICLE 3. CONDITION DE FOURNITURE ET D'ACHEMINEMENT

3.1. Prix de l'électricité Locale et Renouvelable

Part fourniture (hors toutes taxes)	Prix unitaire LLUM	
Abonnement Electricité	36,00 €/mois	
Consommation Electricité (HTA > 36 kVA)	Prix électron	Prix capacités
	Heures Pleines Hiver	450,00 €/MWh 20,00 €/MWh
	Heures Creuses Hiver	290,00 €/MWh 20,00 €/MWh
	Heures Pleines Eté	250,00 €/MWh 0,00 €/MWh
	Heures Creuses Eté	215,00 €/MWh 0,00 €/MWh
	Pointe	550,00 €/MWh 20,00 €/MWh
Prix moyen		373,10 €/MWh

Les prix mentionnés ci-dessus sont fermes et peuvent évoluer conformément aux Conditions Générales.

Les prix mentionnés ci-dessus s'appliquent indépendamment de la Formule Tarifaire d'Acheminement.

Ces prix s'entendent hors impôts, hors toutes taxes et hors toutes contributions à des fonds divers existants ou nouveaux qui pourraient venir s'ajouter en application d'une disposition légale ou réglementaire.

3.2. Formules tarifaires d'acheminement et puissances souscrites

Les formules tarifaires d'Acheminement et les Puissances Souscrites des sites de l'Adhérent sont définies le contrat client ou dans l'Annexe 1 en cas de multi PRM.

3.3. Conditions de facturation

Les factures sont émises tous les mois sur la base des index relevés ou estimés par ENEDIS, ou par nos soins. Celles-ci sont payables sous 5 jours, de préférence par prélèvement. Dans ce cas, l'Adhérent devra nous transmettre une autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB.

Fait à

Le / /, en deux exemplaires,

Pour LLUM

David GENER

Président

Pour l'adhérent ETABLISSEMENTS MAURAN-DELON

M..MICKAEL Mauran

Siège social : 22 Route du Col de Sous – 66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE
SAS au capital de 300 000 euros – RCS de Perpignan 892 701 798
« LLUM » est une marque d'ENRGIA ENERGIE CATALANE

Mickael Mauran